

Eneco Soleil & Vent Fixe

Carte tarifaire juin 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte aux particuliers en Belgique.

Tous les prix incluent 21% TVA



Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	CONSOMMATION (€cent / kWh)			
	Compteur simple		Compteur double	Compteur excl. nuit
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
60,00	10,55	11,97	9,41	9,41

Coûts externes et taxes sur l'énergie

Gestionnaire de réseau	TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport (montants versés à votre gestionnaire de réseau)							IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ (fixées par les autorités publiques)
	Frais de distribution (€cent / kWh)				Frais de transport (€cent / kWh)	Coût de distribution fixe (€ / an)	Tarif prosument ⁽¹⁾ (€ / kVA / an)	
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit				
AIEG	7,21	7,57	5,78	5,05	4,38	26,70	67,43	AIEG
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	4,38	18,22	86,35	AIESH
FLUVIUS (GASELWEST)	14,99	14,99	11,65	7,24	2,95	13,64	112,42	FLUVIUS (GASELWEST)
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,99	9,99	7,67	4,97	2,75	13,64	79,28	FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)
FLUVIUS (IMEWO)	11,70	11,70	8,91	5,86	2,87	13,64	90,45	FLUVIUS (IMEWO)
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	9,04	9,04	7,23	4,53	2,58	13,64	72,25	FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)
FLUVIUS (INFRAX WEST)	9,62	9,62	7,42	4,84	2,60	13,64	76,04	FLUVIUS (INFRAX WEST)
FLUVIUS (INTERGEM)	11,05	11,05	8,55	5,48	2,80	13,64	86,25	FLUVIUS (INTERGEM)
FLUVIUS (IVEKA)	13,20	13,20	10,51	6,22	2,87	13,64	98,99	FLUVIUS (IVEKA)
FLUVIUS (IVERLEK)	11,99	11,99	9,18	5,96	2,76	13,64	91,84	FLUVIUS (IVERLEK)
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	4,38	15,80	79,23	ORES (Brabant Wallon)
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	4,38	15,80	99,39	ORES (Est)
ORES (Hainaut électricité)	10,63	11,22	6,95	5,85	4,38	15,80	85,47	ORES (Hainaut électricité)
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	4,38	15,80	90,29	ORES (Luxembourg)
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	4,38	15,80	79,67	ORES (Mouscron)
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	4,38	15,80	88,16	ORES (Namur)
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	4,38	15,80	98,78	ORES (Verviers)
FLUVIUS (PBE)	10,52	10,52	7,98	5,77	2,81	13,64	83,21	FLUVIUS (PBE)
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	4,38	21,19	90,75	REGIE DE WAVRE
SIBELGA(*)	8,52	8,52	6,22	6,22	1,46	12,41	-	SIBELGA
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,35	12,35	9,54	6,20	2,96	13,64	95,58	FLUVIUS (SIBELGAS)
TECTEO	9,88	11,07	5,89	5,08	4,38	27,55	77,06	TECTEO

L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éoliennes et de panneaux solaires d'un parc de production belge. Eneco Soleil & Vent Fixe est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixés pendant la première année. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergétique ou/et/ou coénération dont Eneco peut ou doit porter en charge. Ces montants indiqués ci-dessous sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et si besoin de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement électrique. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison lors de la première année, même en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Dès la deuxième année, la redevance fixe est due au prorata du nombre de jours pendant lesquels le client est fourni par Eneco à ce raccordement. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de clôture. Si le client possède une installation de production locale en Flandres d'une capacité maximale de 10 kVA et s'il possède un compteur numérique, la consommation d'énergie et l'injection d'énergie seront dorénavant facturées séparément. Plus d'informations : www.eneco.be/injectie

(*) taux hors terme de capacité : KVA <=13kVA 31,74 €/an; KVA > 13kVA 36,45 €/an.

(1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.

(2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 012106 pour la Belgique. / Valable du 1er juin 2021 au 30 juin 2021 inclus. / BC_032_012106_FR_ENECO_POWER_FIXE

Taxe OSP (obligations de service public),
uniquement pour Bruxelles
(€ / an)

<= 1,44 kVA	0,00
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	12,34
> 6 kVA et <= 9,6 kVA	19,75
> 9 kVA et <= 13 kVA	24,68
> 13 kVA et <= 18 kVA	37,03
> 18 kVA et <= 36 kVA	49,37
> 36 kVA et <= 56 kVA	98,74
> 56 kVA et <= 100 kVA	160,45

Redevance de raccordement électricité (Wallonie)⁽²⁾
(€cent / kWh)

Contribution Fonds Energie (Flandre)⁽²⁾
(€ / mois)

	Tension basse	Tension moyenne
Tarif standard (domicilié)	0,43	155,51
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00
Certificats verts et de cogénération en Flandre (€cent / kWh)	2,89	
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	3,39	
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)	1,25	